



# FLORÉAL

Voici Floréal 106 bis, un petit additif à celui que vous avez reçu il y a quelques jours.  
Eh, oui ! Un oubli et une erreur se sont glissés dans les pages du dernier numéro.

A la page 6, il convient d'ajouter le texte de Thérèse concernant le Balisage en 2022 qui aurait dû faire suite au rapport sur la Randonnée. Vous trouverez ce texte ci-dessous.

A la page 12, il y a une erreur d'identification des animaux illustrant le texte. Mais vous allez pouvoir changer chamois en bouquetin avec le correctif de Jeanmi Delamer.

**Floréal n°106 bis**  
**décembre 2022**  
Nature et Culture  
Maison des Associations  
Chemin des Garennes  
85270 Saint Hilaire de Riez  
[nec85270sthilaire@gmail.com](mailto:nec85270sthilaire@gmail.com)  
[www.natureetculture85.fr](http://www.natureetculture85.fr)  
Direction de publication :  
N. Boisseleau, J.-P. Bouffet  
et F. Leminoux  
Rédacteurs.rices : les adhérents.es  
Rédaction : J.-P. Bouffet

## Balisage en 2022

Notre équipe de baliseurs a été pour 2022 bien amputée pour des raisons de santé. Je voudrais donc commencer d'abord par souhaiter un bon rétablissement à Françoise et Nelly. J'espère les compter de nouveau avec moi en 2023. Et ensuite remercier Jean-Paul et Guy pour leur investissement des années précédentes. Merci également à Patricia qui est adhérente maintenant dans une autre association et a donc été renforcer leur équipe de baliseurs.

C'est avec un groupe de 7 baliseurs que nous avons, comme à notre habitude, vérifié, débroussaillé, remis en état avec peinture ou avec adhésifs, nos arbres ou jalons tout le long du GR 8 du Pey de la Blet à La Barre de Monts à la Parée à Brétignolles sur Mer ce qui représente deux fois 50 km, avec un balisage dans les deux sens. Nous y avons passé 78 h 30 sur 10 jours plus 14 h 30 de déplacements.



En 2021, nous avons participé sur une portion de 10 km à la création du nouvel itinéraire du GR 364 qui traverse la Vendée d'est en ouest sur 252 km. En 2023, le CDRP va procéder, avec l'aide de toutes les associations adhérentes, ayant pignon sur le littoral, dont Nature et Culture, à la redynamisation du GR 8, avec entre autres un nouveau tracé à Notre Dame de Monts évitant la piste cyclable, très empruntée l'été sur cette portion, ce qui n'est agréable ni pour les randonneurs, ni pour les cyclistes. Ce nouveau parcours va nécessiter un gros travail de débalisage sur environ 2 km et la création d'un nouveau sentier en forêt. Après étude et accord de l'ONF, il passera en décalé de la piste cyclable d'environ une dizaine de mètres depuis la maison forestière de la Croix Gaillarde jusqu'au terrain de boules des Yoles.

Pour intégrer l'équipe, sympa, des baliseurs de NeC, une formation de deux jours doit être faite auprès du CDRP à la Roche sur Yon, il faut aussi être licencié de la FFRP. Je suis à votre disposition si vous voulez vous joindre à nous.

Hors CDRP, en forêt de Sion, l'ONF n'ayant pas le personnel pour faire le balisage des 3 sentiers et avec leur accord, je procède une fois par an à la réfection de ces parcours, chacun faisant environ 3 à 3,5 km : j'embauche pour 2023.

Le tracé bleu qui fait 12 km dans les marais et la forêt et le tracé orange de 10 km qui part de la Bourrine du Bois Juquaud et fait également un détour par Le Pissot et les marais salés sont entretenus par M. Pontoizeau des services municipaux que je remercie pour ce travail. Ces sentiers figurent dans le recueil annuel des pistes cyclables et sentiers pédestres dans les Offices de tourisme de l'agglomération.

Que ce soit le GR 8, les sentiers de la forêt ou ceux du marais, nous avons la chance de disposer pour nos randos ou nos marches nordiques d'un bel environnement, sachons le protéger et l'entretenir.

Merci à tous les acteurs qui y participent.

Thérèse Bonal

## Balisage et Tupperware



En recevant le Floréal, je me suis rendu compte d'une erreur : dans le texte, je parle de chamois, alors que sur la photo, il s'agit de jeunes bouquetins ! J'ai donc relu les petites notes que je prends de temps en temps quand je randonne. Mes notes sont formelles, lors de ce bivouac mémorable au lac d'Anterne, il s'agissait bien de bouquetins et après vérification, la photo a bien été prise au col d'Anterne juste au-dessus du lac. Donc l'erreur est dans le texte, j'aurai dû parler de bouquetins au lieu de chamois. Désolé pour cette erreur.

Jeanmi Delamer